

## V. RAPPORT DE LA COMMISSION

### « FINANCES ET ADMINISTRATION – FA »

Mesdames et Messieurs,

Réuni-e-s en séance ordinaire le 23 janvier 2019, les membres de la commission « Finances et Administration » ont pris connaissance de la demande de crédit pour l'optimisation de l'éclairage dans les écoles de Bernex.

Les raisons rendant importante l'optimisation de l'éclairage dans les écoles de Bernex et évoquées dans le rapport de la commission DES sont mentionnées. Il est rappelé que le coût de réalisation s'élève à 223'000 CHF et qu'une subvention de 7'454 CHF sera versée par les SIG.

La discussion porte sur l'amortissement de cette dépense pour l'école de Luchepelet. En effet, l'école de Luchepelet sera selon toute vraisemblance modifiée ou détruite avant 10 ans. Une commissaire se demande s'il ne serait pas possible de prévoir un amortissement en moins d'annuités pour cette école. M. Gilodi, chef du département des finances, répond que l'amortissement est prévu sur 10 ans pour les trois écoles. En cas de destruction de l'école de Luchepelet, un amortissement extraordinaire sera effectué : amortissement qui correspondra à la somme restante à amortir. Si cela devait se produire, une information sera donnée au Conseil municipal lors de cet amortissement extraordinaire. Les commissaires semblent accepter ce principe.

Les questions se tarissant, les commissaires passent au vote et vous recommandent,

**Par 7 voix pour, 1 abstention (8 membres présents)**

D'accepter la demande de crédit N° DES 19-2018-44A pour l'optimisation de l'éclairage dans les écoles de Bernex d'un montant total de CHF 223'000.00 TTC

Bernex, le 29 janvier 2019

La rapporteuse

Aurélie Friedli